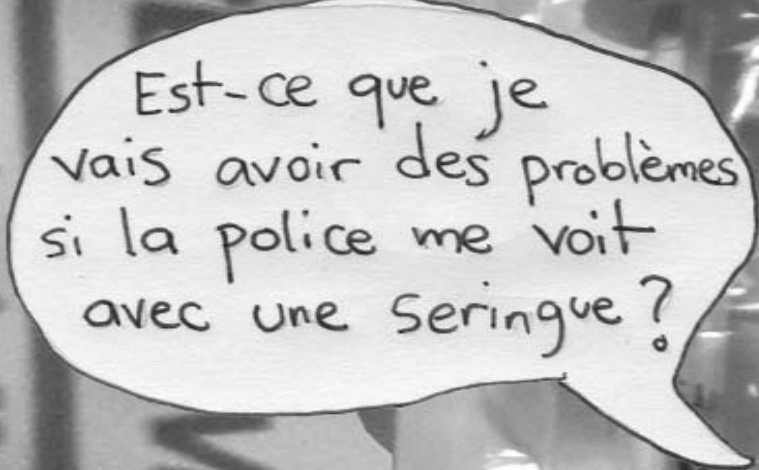


L'INJECTEUR

SPIN OFF
Juin 2012



On le dit et on le redit, **1 seringue = 1 injection**. Il semblerait qu'à Montréal, malgré tous les programmes d'échange de seringues (PES) mis en place, on ne distribue que 6,6% du nombre de seringues nécessaires pour que les utilisateurs de drogues injectables (UDI) prennent une seringue neuve à chaque fois. Au Canada, ce chiffre baisse à 5%. Il y a plein de raisons pour ça : l'accessibilité des PES, l'endroit où ils sont situés, le manque de financement et j'en passe.



Les droits internationaux garantissent le droit à la santé et ça vaut aussi pour les UDI. Selon l'ONU, le droit à la santé inclut «la mise en place de programmes de prévention et d'éducation pour lutter contre les problèmes de santé liés au comportement, notamment les maladies transmissibles sexuellement, en particulier le VIH»¹

Quand la police te harcèle parce que tu as des flûtes sur toi, elle te met à risque pour ta santé et pour ta vie! En plus, ça participe à l'augmentation du nombre de seringues jetées dans les rues, les parcs et les ruelles.

Je veux attirer ton attention sur la réalité des réglementations municipales face à la possession de seringues.

-Il n'existe aucun règlement municipal qui interdit d'avoir du matériel de conso, sauf à Québec.

-À notre connaissance, l'an dernier il y a eu 2 tickets qui ont été donnés à Montréal. **Il y en a peut-être eu plus, mais on ne le sait pas s'ils ne sont pas rapportés.** C'est pourquoi **il est important que tu contestes une contravention si tu en reçois une!**

Pour contester, va voir un intervenant de la ressource où tu vas chercher ton matériel, il devrait pouvoir t'aider à faire les démarches.

À quand une réelle coordination de la sécurité publique et des mesures de santé?

À quand une police qui comprend que la réduction des méfaits n'incite pas à la consommation mais qu'elle l'encadre?

¹ [http://www.unhchr.ch/tbs/doc.nsf/\(symbol\)/E.C.12.2000.4.Fr](http://www.unhchr.ch/tbs/doc.nsf/(symbol)/E.C.12.2000.4.Fr)



Syphilis



Ça fait tellement longtemps qu'on en parle plus, mais ça veut pas dire qu'elle n'est plus là! Et même je dirais qu'elle est revenue en force, et Montréal est en alerte! La syphilis est revenue après 100 ans d'absence. Oui, oui je parle de la syphilis. C'est une infection transmissible sexuellement causée par une bactérie. Si elle n'est pas traitée, elle peut se transformer en infection chronique grave.

**Dans les années 1998, il y a eu seulement 3 cas pour tout le Québec.
En 2000, il a seulement 12 cas répertorié et tous étaient des HARSAH.
Depuis 2010, on a répertorié 1-2 personnes par jour au Québec.**

Comme les chiffres le démontrent, c'est rendu une épidémie! Et de là découle la campagne provinciale de prévention "**Syphilis-mieux vaut y voir**" s'adressant aux hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HARSAH) car ils sont 94% de ceux qui ont été infectés.

Stades de l'infection

Le stade 1

Pas de symptôme ou apparition d'un chancre syphilitique (gros à moyen bouton) qui peut apparaître entre 10 jours à un mois après avoir été infecté. Il apparaît la plupart du temps sur les parties génitales et anales.

Le stade 2

Il commence après 6 semaines par des petites lésions sur la peau, fatigue et ganglions enflés. Ces symptômes disparaissent d'eux-mêmes après quelques semaines, mais attention l'infection continue de progresser.

Le stade 3

Et non le moindre! 10 à 30 ans plus tard, une syphilis non traitée peu endommager le cœur, le cerveau et les os par des lésions permanentes.

Mode de transmission

On peut attraper ou transmettre la syphilis à l'occasion d'une relation sexuelle complète anale ou vaginale, un *blow job*, un cunnilingus ou par masturbation mutuelle.

Chez les UDI, le risque de contracter la syphilis est plus grand à cause de la prise de risque lors de relation sexuelle après consommation parce qu'on a souvent moins d'inhibition.

Tu peux transmettre la bactérie pendant un an.

Tu peux l'attraper plusieurs fois dans une vie.

Si t'es enceinte, tu peux transmettre la syphilis à ton enfant.



Quoi faire si tu te sens à risque?

Le dépistage est gratuit, si tu as la carte d'assurance maladie. Si tu n'as pas cette carte, va voir Médecins du Monde.

Le dépistage se fait par test sanguin.

Pour la soigner, il y a la pénicilline. Si tu es allergique, il y a d'autre alternative.

Tu peux demander à ta ressource où tu devrais te rendre pour te faire dépister ou téléphone info-santé au 811, c'est gratuit!

C'est une maladie à déclaration obligatoire. De plus, il y a même un service de notification des partenaires, afin de t'aider à trouver la meilleure option pour l'annoncer à tes partenaires qui pourraient être à risque. **C'est un service anonyme et gratuit. Parles-en à ton infirmier ou à ton médecin traitant.**

Quoi faire pour éviter d'attraper cette bactérie?

Pratiquer le *safe sex* s'impose. Porter le condom est essentiel pour contrer la bactérie, mais aussi toutes les autres infections transmissibles sexuellement qui courent.

Si t'aimes faire des jeux de mains, porte des gants en latex. Ça va les protéger de la bactérie.

Pour ceux qui aiment manger le vagin ou l'anus pourquoi pas utiliser une digue dentaire? Comme ça, il ne te restera rien de pogné entre les dents!